

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 23-2020-09-15-002
RENDANT PUBLIQUE LA LISTE DES CANDIDATS A L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION DE CONCILIATION EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DE DOCUMENTS
D'URBANISME

La Préfète de la Creuse,

VU le code électoral ;

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 132-14 et R. 132-10 à R. 132-19 ;

VU l'arrêté préfectoral n°23-2020-08-04-001 du 4 août 2020 portant organisation de l'élection des membres de la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT le renouvellement général des conseils municipaux intervenu en mars et juin 2020 et la nécessité de procéder à l'élection des représentants des élus à la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Une seule liste de candidats a été déposée à la préfecture de la Creuse par M. Michel VERGNIER, président de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse. Sont ainsi candidats :

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nom et prénom	Qualité	Nom et Prénom	Qualité
ROBY Catherine	Maire de St Julien le Chatel	MOREAU Josette	Maire d'Aulon
MOUTAUD Christophe	Maire-adjoint de Guéret	LANGLOIS Roger	Maire de Lourdoueix St Pierre
TRIMOULINARD Hervé	Maire de St Médard La Rochette	DAULNY Laurent	Maire de Dun le Palestel
VELGHE Jacques	Maire de St Christophe	COTICHE Thierry	Maire d'Ahun
BIGOURET Jean-Jacques	Maire-adjoint de Bellegarde en Marche	SIMONNET Nicolas	Maire de Nouhant
MATIGOT Jean-Roland	Maire de Vareilles	PINLOCHE Isabelle	Maire-adjointe de Mourioux Vieilleville

ARTICLE 2 : M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Guéret, le 14 septembre 2020

Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Signé : Renaud NURY